L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

# TEMPERATURE.

Du 4 mars 1910.

Thermomètre de E.Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

| | Fahrenheit | Centgrade |
|---|---|---|
| 7 h. du matin.. | 64 | 16 |
| Midi..... | 72 | 20 |
| 3 P. M..... | 76 | 22 |
| 6 P. M..... | 76 | 22 |

## L'ABEILLE DE DEMAIN.

## SOMMAIRE.

*Une Centenaire.*
*L'une après l'autre.*
*La Rose*, Frédéric Saisset.
*Une Cause Célèbre.*
*A la Flamme.*
*Une Expérience intéressante : L'Occultisme et le Spiritisme.*
*La Tentation.*
*Histoire de Tintintin*, pour réciter.
*Cuisine.*
*Le Petit Faune*, feuilleton du dimanche, suite.
*Mondanité, Chiffons.*
*L'actualité, etc., etc.*

# La révolution au Nicaragua.

Bien que rien d'absolument positif ne soit su à l'égard des récentes opérations des armées en présence dans les plaines du Nicaragua, tout autorise à croire que la révolution qui s'y poursuit, depuis bientôt six mois, ne tardera pas à prendre fin, et que le pouvoir restera en la possession du gouvernement.

D'après les dernières nouvelles, les armes des révolutionnaires viennent de subir des revers qui ne laissent guère d'espoir à Estrada et à ses confédérés de voir triompher leur cause ; et leur déception sera d'autant plus amère que leur effort a été grand et que bien des fois il leur semblait voir poindre à l'horizon une éclatante victoire.

Chamarro, semble-t il, aurait trop présumé de ses forces ; il aurait marché sur Rama insuffisamment conditionné et y aurait rencontré des forces supérieures aux siennes, qui les auraient presqu'entièrement anéanties. Le général insurgé jusqu'alors avait mené la campagne la plus active, la plus heureuse, faisant des prouesses avec sa petite troupe ; mais la chance est capricieuse, inconstante, et ne prodigue pas toujours aux mêmes ses sourires.

Chamarro apprend, un peu tard malheureusement, que pour faire la guerre il ne suffit pas d'avoir des hommes, si courageux, si intrépides soient-ils, il faut aussi des munitions et c'est ce qui a manqué au général révolutionnaire pour porter à l'ennemi le coup décisif, celui qui aurait réduit l'ennemi à l'impuissance et l'aurait forcé à capituler.

Voilà, dans cette partie du pays, le général Mena seul à défendre la cause qu'il a épousée, et en présence d'une troupe de mille hommes, qui peut d'un jour à l'autre le forcer à lui livrer bataille.

Mais si affaibli que soit le parti révolutionnaire par la déconfiture de Chamarro, ses chefs n'abandonnent pas tout espoir d'un triomphe définitif. Ils conçoivent des plans, illusoires peut-être, mais dignes d'être exécutés, car ils sont allés trop loin dans leur effort pour détrôner Zélaya d'abord et Madriz ensuite, pour ne pas épuiser toutes les ressources qui leur restent, espérant en dernier ressort inspirer assez de sympathies au gouvernement des Etats-Unis pour mériter son appui.

Nous avons, dans nos dépêches, fait un récit circonstancié des dernières opérations des troupes révolutionnaires et des troupes du gouvernement. Quelle tournure vont prendre les choses ? il n'est pas possible de le prédire ; mais ce dont on ne saurait douter, c'est que, à moins qu'ils n'y soient forcés, les Etats-Unis s'abstiendront d'intervenir dans le différend Nicaraguen qu'une question d'intérêts a fait naître, si ce ne sont pas des ambitions politiques.

Zelaya a gouverné le pays avec injustice et ne s'est pas montré à la hauteur de ses obligations et de ses responsabilités, ce qui l'a rendu odieux à son peuple ; mais aujourd'hui qu'il est descendu du pouvoir et qu'il y est remplacé, que peut souhaiter le pays? sinon de rentrer dans l'ordre et d'acclamer, avec le retour de la paix, de la tranquillité, celui de la prospérité.

# Dernières Volontés.

Nous devons tous quitter ce monde. C'est désagréable, à première vue, mais, enfin, il est d'une philosophie sage de ne pas se désoler pour ce qui ne dépend pas de nous. Le mérite de cette observation revient à un certain Epictète, inventeur de la doctrine stoïcienne.

Le tout est de savoir s'accommoder de la nécessité, afin d'en tirer le meilleur parti possible. C'est probablement ce qui décida la vicomtesse de Vaugelet, décédée à Gannat, le 5 février dernier, dans sa soixante-dix-septième année, à rédiger le curieux testament dont il a été tant parlé depuis quelques jours.

Rappelons-en les clauses principales. La défunte institue la ville de Riom sa légataire universelle, "en raison, dit-elle, de l'estime et de la sympathie qu'elle éprouve pour M. Clémentel", vice-président de la Chambre, député et maire de Riom. Ce legs représente une somme de 500,000 environ. A l'Académie française, Mme de Vaugelet laisse une somme 30,000 francs en faveur d'un enfant de cinq à quinze ans, né à Decize (pays de la mère de la testatrice), qui se sera distingué au point de vue musical. Elle lègue aussi 1,000 francs à la fanfare de Gannat, à condition que celle-ci joue pendant l'enterrement, sur tout le parcours suivi par le cortège, la "Marche funèbre" de Chopin "dans tous les bourgs, hameaux, devant les maisons habitées, depuis Gannat jusqu'à Beaumont-lès-Randan où doit avoir lieu l'inhumation".

La ville de Riom a, bien entendu, accepté le legs de 500,000 francs ; la fanfare de Gannat a fait de même. L'enterrement a eu lieu suivant les volontés suprêmes de la morte, et les musiciens ont exécuté fidèlement les ordres du testament. Sur le parcours de vingt-six kilomètres suivi par le convoi funèbre, ils ont joué cinquante-sept fois la "Marche funèbre" de Chopin, pour le plus grand ébahissement des populations, peu accoutumées à entendre de pareilles œuvres, qui, pour bien des gens, ne valent pas un allegro militaire ou un pas redoublé.

---

Mme de Vaugelet a droit à une place honorable, dans la galerie des originaux qui se préparèrent des funérailles sortant de la banalité, mais à vrai dire, son abus de la " Marche funèbre " semblera une chose peu extraordinaire, en comparaison des étranges dispositions du jurisconsulte Ludovico Cortusio qui vivait autrefois à Padoue.

Ce Ludovico Cortusio défendit à tous ses parents de pleurer à son enterrement. Celui qui donnerait des marques de douleur serait déshérité, tandis que si l'un d'entre eux dépassait tous les autres en gaîté, il deviendrait légataire universel. Le testateur disait que ni sa maison ni l'église ne devaient être tendues de noir, mais qu'il fallait, au contraire, les joncher de fleurs. Les cloches furent remplacées par de la musique, et cinquante ménétriers, jouant leurs airs les plus gais, accompagnèrent le convoi.

Le corps de ce joyeux jurisconsulte, de qui la pratique austère des lois et l'usage de la chicane n'avaient point fait un personnage morose, fut recouvert d'étoffes brillantes et porté par douze filles à marier, vêtues de vert, qui chantaient des refrains récréatifs. Elles reçurent toutes une somme d'argent pour leur dot.

De jeunes garçons et des jeunes filles portaient des rameaux et des palmes et marchaient couronnés de fleurs. Ils chantaient, avec les demoiselles habillées de vert. Le clergé avait pris place en tête du cortège, au milieu de cent flambeaux. Quant aux moines, il leur fut interdit d'assister aux obsèques, s'ils étaient costumés de noir.

Si, de l'autre monde, le jurisconsulte Ludovico Cortusio put contempler cette pompe funèbre, il n'est pas ridicule de croire que son ombre ne passa pas un mauvais quart d'heure. On en peut dire autant de celle du peintre Martin Reimekerk, lequel laissa une rente annuelle, destinée à constituer une dot à une jeune fille de son village natal, à la seule condition que la mariée, le marié et leurs invités, viendraient danser sur sa tombe !

---

Les histoires abondent de ces testaments qui mêlent à l'idée de la mort l'idée de la gaîté. Une des plus célèbres est celle de ce lord qui voulut qu'on lût ses ordres suprêmes devant tous les membres de sa famille et ses serviteurs.

Il y avait là, au dernier rang de la foule, une gamine aux yeux éveillés qui, en apercevant la perruque du notaire, avait failli éclater de rire. Tant bien que mal, elle s'était contenue. Mais, tout à coup, un jeune chat se mit à gambader à travers la salle, pour finir par sauter sur l'épaule de la fillette. C'en est trop ! La petite rit de toutes ses forces. On la gronde : elle rit davantage. On allait l'expulser, quand le notaire pousse un grand cri, et proclame l'enfant irrespectueuse légataire universelle. La première clause du testament portait que la fortune du lord appartiendrait entièrement à celui ou à celle qui se mettrait à rire, au moment où on serait sur le point de prendre connaissance des dernières volontés du défunt.

On plaida. Les tribunaux se prononcèrent pour la gamine. Il paraît que cette héritière improvisée entoura le chat des soins les plus touchants. L'animal méritait bien, en effet, le mou quotidien, et même quelque chose avec.

Non moins original, mais d'une humeur plus narquoise, était cet Anglais qui, malheureux en ménage, légua cinq cents guinées à sa femme, en stipulant qu'elle ne pourrait en jouir qu'après sa mort, attendu que cet argent était destiné à lui permettre de se faire enterrer convenablement. Qui sait, d'ailleurs, si ce mari avisé ne répondait pas à une secrète préoccupation de la dame ? J'ai connu deux vieux époux de qui le plus grand plaisir était de s'en aller, le dimanche, visiter leur futur tombeau.

---

Avoir une belle tombe ! Se réserver des obsèques d'une ordonnance heureuse ! C'est le souci de bien des gens, et non des moindres. Il y a un peu plus d'un an, on publia les instructions du baron Gevaert, le grand compositeur belge, au talent impeccable. La passion de son art le poursuivait au delà de la vie.

" Je désire, dit-il, que les chants liturgiques de la messe soient exécutés en plain chant, non accompagnés par l'orgue, si possible, à l'exception du *Dies iræ* que je voudrais voir (*sic*) chanté *more parisiensi*, alternativement en solo et en chœur. Je voudrais aussi que le tract *Absolve* fût dit par une seule voix de ténor ; l'offertoire, *Domine Jesu Christe*, par trois ou quatre voix de basse et avec une diction moins uniformément rapide que dans la nouvelle manière. A la sortie du corps, je demande que l'on chante le *De Profundis* en faux bourdon, le seul genre de musique que je désire qui soit entendu à mon enterrement."

Ce fut, évidemment, une belle cérémonie musicale, bien réglée, où ne manquait pas la mesure, où tout inspirait le recueillement et la gravité. Les obsèques de la vicomtesse de Vaugelet furent d'une solennité plus familière. En revanche, l'enterrement musical de Barcelone, de date récente, demeurera le modèle de l'extravagance.

La personne décédée fut, selon ses désirs formels, conduite au cimetière aux accents d'une marche funèbre au rythme normal. Mais, derrière le cercueil, sautillaient plusieurs centaines de boiteux, qui faisaient des efforts inouïs, et d'ailleurs inutiles, pour se mettre d'accord avec la musique. De telle sorte que les curieux amassés sur le parcours riaient aux larmes. Si la défunte avait pensé se faire pleurer par ce moyen peu commun, elle y réussit admirablement, mais ce fut vraiment une joyeuse tristesse !

## Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

M. VERAN DEJOUX,
Consul général, Chevalier de la Légion d'honneur.

La colonie française de notre ville et les amis nombreux de M. Véran Dejoux apprendront avec un plaisir réel qu'il vient d'être l'objet de la part de son gouvernement d'un témoignage de haute considération ; un télégramme, reçu hier, lui a annoncé qu'il était nommé Consul général.

En élevant M. Dejoux à cette dignité, le gouvernement français fait preuve de justice ; il se montre reconnaissant de la fidélité, du zèle et du dévouement de ce serviteur qui, dans tous les postes qu'il a occupés, l'a représenté avec distinction, a fait respecter et aimer la France.

Pour être tardive, cette récompense n'en sera pas moins appréciée par celui à qui elle échoit et qui l'a tant et tant méritée.

Si jamais le devoir sollicite M. Dejoux en pays étranger, nous nous rappellerons avec une satisfaction bien douce, à laquelle se mêlera assurément quelque fierté, que c'est alors qu'il était au milieu de nous, que la Croix de la Légion d'honneur lui fut décernée, et qu'il est arrivé au sommet de cette carrière qu'il remplit si brillamment et à laquelle il fait honneur.

## Une idée qui n'est pas neuve.

L'idée de creuser un canal de dérivation, pour détourner les eaux de la Seine en cas de crue trop exceptionnelle, est devenue une idée fort actuelle ; mais on doit bien présumer que ce n'est point une idée neuve : on l'a vue paraître, dans le passé, à chaque occasion où les Parisiens ont eu à expérimenter les services qu'un tel canal n'eût pas manqué de leur rendre, au cas où il eût existé.

C'est ainsi que, dès le dix-septième siècle—après la crue de 1651—le projet est noté, précisé par Guy Patin. L'eau de Seine venait d'inonder les quartiers Saint-Denis et Saint-Martin. Et on proposa, conte Guy Patin, de détourner le fleuve avant son entrée dans Paris, au moyen d'un canal ouvert à la porte Saint-Antoine et continué—par les portes du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Richelieu et Saint-Honoré—jusqu'à la porte de la Conférence, un peu en deçà du Cours-la-Reine. Ce canal eût, en somme, encerclé le Paris d'alors.

D'autres voulaient creuser, devers Saint-Maur, un grand fossé qui, à travers la plaine Saint-Denis, fût allé rejoindre la Seine entre Saint-Denis et Saint-Ouen.

Mais le fleuve rentra dans son lit. Et, naturellement, on oublia !....

# THEATRES.

## ORPHEUM.

Il est impossible de dire trop de bien de l'excellent programme présenté cette semaine au public néo-orléanais par la direction de l'Orpheum.

Tous les numéros en sont également bons, ainsi du reste que le cinématographe dont les vues ont été changées récemment.

## TULANE.

Les deux dernières représentations de "The Thief", seront données aujourd'hui au Tulane. Cette belle comédie-dramatique a fait salle comble toute la semaine au Tulane, et il en sera sans doute de même aujourd'hui aussi bien en matinée que le soir.

Demain soir première de "The Boys and Betty", une comédie musicale nouvelle, dernier succès de la scène New-Yorkaise. Le premier rôle en est tenu par Mlle Marie Cahill, une artiste qui n'est pas une inconnue pour notre public.

## CRESCENT.

" Fory Five Minutes from Broadway " la jolie comédie musicale de Henry M. Cohen sera remplacée demain soir à l'affiche du Crescent par " Graustark " le beau drame tiré du roman du même nom. Le premier rôle de cette pièce est tenu par M. Maurice Brierre, un jeune homme de notre ville.

# HOTEL DE VILLE

Les membres du comité des Franchises, à leur séance tenue hier matin, ont résolu de ne pas discuter l'ordonnance O'Connor, accordant à la Nelson—Morris Co l'autorisation de construire une voie de garage dans la rue St-Joseph, avant d'avoir fait un examen sur les lieux mêmes. Cette tournée d'inspection est fixée à ce matin à 10 heures. Immédiatement après le comité se réunira à l'Hôtel de Ville pour rendre sa décision finale.

A l'ouverture de la séance, le greffier Frank Owens, a lu le texte de l'ordonnance, lecture qui a été suivie d'un court silence, puis le président du Comité, M. Hardee, a pris la parole en disant qu'avant toute discussion il était nécessaire de visiter l'emplacement proposé pour la construction de cette voie, et se rendre compte si les nombreuses plaintes soulevées par les habitants du quartier étaient oui ou non fondées.

Les autres membres du Comité ont approuvé la décision de M. Hardee et la séance a été conséquemment ajournée à ce matin.

---

Le maire Behrman a reçu hier une pétition signée par une centaine de négociants et propriétaires du centre de la ville, recommandant que le bâtiment portant les Nos 1108 et 1112 rue Nord Peters soit choisi comme site de la grande station centrale de pompes que la ville se propose de construire prochainement.

Cette pétition était accompagnée d'une lettre de M. Sol. Bloodworth, secrétaire de la Commission pour la prévention des incendies, déclarant que le site proposé par les pétitionnaires était excellent à tous les points de vue et que ce choix serait unanimement ratifié par la Commission.

Après avoir pris connaissance de la pétition et de la lettre le maire a annoncé qu'il transmettrait ces deux documents au Conseil Municipal.

## FRACTURE.

En voulant descendre d'un car à l'angle des rues Napoléon et Tchoupitoulas, hier matin à neuf heures, Mme Mary Daily, domiciliée rue Tchoupitoulas 4839, est accidentellement tombée se fracturant la hanche. Elle a été transportée à l'hôpital.

DEPENSA UNE FORTUNE POUR MALADIE DE PEAU

Mais Perdit Tout Espoir de Guérison — Allait de Mal en Pis Malgré Nombreux Docteurs et Traitement de Trois Ans à l'Hôpital — Affolée Par Inflammation Douloureuse,

GUERIE PAR DEUX ASSORTIMENTS DE REMEDES CUTICURA

"Je commençai à avoir une démangeaison sur tout le corps il y a sept ans et elle se fixa à un de mes membres du genou aux orteils. Je consultai de nombreux médecins, ce qui me coûta une fortune, et après que j'eusse remarqué que je n'obtenais de soulagement d'aucun côté, je me rendis à l'hôpital où l'on me garda trois ans. Là encore on ne me fit aucun bien. Je fis usage de tous les médicaments possibles, mais j'allais de mal en pis. J'avais une inflammation qui me rendait presque folle de douleur. Quand je faisais voir mon pied à mes amies elles en étaient épouvantées. Je ne savais que faire. J'étais si malade et j'étais devenue si nerveuse que j'avais positivement perdu tout espoir de guérison.

"J'avais très souvent vu l'annonce des Remèdes Cuticura, mais je ne pouvais pas me décider à les acheter, tant j'avais déjà employé de médicaments. Je me décidai enfin à essayer les Remèdes Cuticura et je vous dirai que je n'ai jamais été aussi heureuse qu'en constatant après l'usage de deux assortiments de Savon Cuticura, Onguent Cuticura et Pilules Cuticura, que toute l'inflammation avait disparu. J'étais entièrement guérie. Je serais bien contente si des personnes atteintes d'une pareille maladie s'adressaient à moi pour découvrir la vérité. Je leur recommanderais simplement de faire usage du Cuticura. Mme Bertha Sachs, 1621 Seconde Ave., New York, N. Y., 20 Août, 1909."

"Mme Bertha Sachs est ma belle-sœur et je sais combien elle a souffert. Elle a été guérie par les Remèdes Cuticura après avoir suivi bien d'autres traitements inefficaces. Morris Sachs, 321 E. 89me Rue, New York, N. Y., Secrétaire de la Société de Bienfaisance Hébraïque Deutsch Ostrowoer Unt.-Verein, Kempner, etc."

## Les obsèques du Rév. Père Judge.

Les funérailles du Rév. Patrick V. Judge, curé de l'église St-Etienne, décédé mercredi soir à l'Hôtel Dieu, ont eu lieu hier matin au cimetière de la rue Soniat.

La cérémonie funèbre a été célébrée à 10 heures à l'église St-Etienne. Un grand nombre de membres du clergé y assistaient.

La messe de requiem a été chantée par les révérends pères Linn, Murphy et Kavanaug. L'archevêque Blenk a donné l'absolution.

Une foule nombreuse et recueillie se pressait dans l'édifice sacré et a suivi le corps jusqu'à sa dernière demeure.

## IVRESSE.

J. Vic Leclerc, domicilié rue Dublin 1503, s'est rendu au poste du premier precinct hier matin à quatre heures et a dit aux agents de police qu'il avait été attaqué par deux individus qui lui avaient volé sa montre.

Les agents ont fait une enquête qui n'a donné aucun résultat et comme Leclerc était sous l'influence de la boisson il a été mis en état d'arrestation. Les agents ont alors découvert qu'il avait sa montre dans sa poche de pantalon.

## Jeunes vauriens arrêtés.

Jos Monroe, Chas Flores, Hy Fernandez et Morris Danahay, quatre jeunes vauriens, ont été arrêtés dans une maison rue Gasquet où ils fumaient de l'opium hier après-midi par le detective Mouney. Conduits au bureau du chef Reynolds ils ont été reconnus comme les individus qui avaient commis un vol avec effraction dans la demeure de M. Gilsen.

# Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

N. 104 Commencé le 29 Octobre 1909

# DEUX PASSIONS

GRAND ROMAN INEDIT

PAR

CHARLES MEROUVEL

QUATRIEME PARTIE

## VIE PERDUE !

IX

LA VEILLÉE DES ARMES

(*Suite.*)

Il ne s'en trouvera pas à la mairie avec nous je suppose.

—Crois tu ?

D'ailleurs tu n'auras qu'à y paraître un instant pour donner ta signature et tout sera dit. Puisque tu deviens si sauvage, nous te rendrons ta liberté. Pour moi, jamais, après le mariage je ne retournerai au pays et jamais on n'y entendra parler de moi.

—Tu resteras à Paris !

Dufresne secoua la tête.

—Je ne crois pas.... J'achèterai une terre quelque part, dans un endroit retiré, et je n'en sortirai plus.

—Mais Valentine ?

—Devenue ma femme, elle acceptera ce que j'aurai décidé, je suppose.

—Alors je crois que tu feras bien de la laisser provisoirement dans l'ignorance de tes projets.. Elle est Parisienne dans l'âme et je craindrais qu'elle ne fût pas de ton avis.

Dufresne eut un sourire venimeux.

Les goûts changent, dit-il. Jadis, tu aimais Paris autant au moins qu'elle peut l'aimer elle-même et tu t'es pris à l'improviste d'un amour extraordinaire pour la vie de province.

Tavernier riposta tranquillement :

—Je puis avoir des raisons que Valentine n'aura certainement pas.

—Alors, fit Georges Dufresne, les dents serrées avec un frisson d'impatience qu'il comprimait de toutes ses forces, tu me refuses, toi aussi, comme Bonnemare ?

Tavernier le regarda en face.

Il vit un commencement de dépit se faire jour sur ces traits contractés, sur cette peau devenue blafarde et dit :

—Eh bien ! non, je ne refuse pas, puisque tu y attaches tant d'importance.... Ce sera une nouvelle preuve de condescendance que je te donnerai. Seulement, je profiterai de ta permission.... Je ne ferai que passer .... Aussitôt les signatures données, je vous quitterai.... Je dois rentrer à Orvilliers. J'ai déjà des malades .... Je suis venu prendre ici quelques objets qui me manquaient, faire certains achats, me procurer des instruments.....

—Alors tu es bien décidé à rester là-bas ?

—Très décidé. Ma vie a été jusque-là vide et inutile. J'espère devenir bon à quelque chose .... Et puisque tu es venu me trouver, je veux tout te dire.... Il est survenu dans mon existence un hasard heureux.

—Lequel ?

—Il ne m'est pas permis de le révéler ; mais je me sens presque un autre homme. Ainsi, j'avais contre toi une rancune féroce.... à cause de ce que tu as fait jadis à cette pauvre fille. J'entretenais des désirs de vengeance. Je m'efforcerai de les oublier et pour commencer, tu peux compter sur moi.... Je ferai demain ce que tu me demandes.

—Alors à dix heures ?....

—A la mairie ?....

—Rue d'Anjou.

—J'y serai.

—Heure militaire....

—Convenu !

—Tu ne veux pas dîner ce soir avec Duparc ?

—Vous serez seuls ?

—Non. Le dîner est commandé chez Durand. J'aurai le cabinet que nous avons eu la veille des autres noces. Gabrielle et Valentine y seront. Il y a de singulières rencontres dans la vie. Tu devrais y venir !.....

—Merci.... j'ai affaire.... Des courses, quelques visites... Impossible.... A demain.

—A demain. Tu n'as pas vu ces dames ?

—Si.... Je suis entré chez elles en arrivant de la gare.

—Elles ne t'ont rien dit?

—Rien. Elles m'ont prié d'assister à cette cérémonie, mais sans insister, en quelques mots, et j'ai compris qu'elles n'y tenaient pas.... Seulement elles m'ont exhibé leurs toilettes avec complaisance.... La mariée sera superbe !.... A demain.

—Bonsoir.

Dufresne sortit sans oser lui tendre la main.

Il avait été frappé du ton dont son ancien camarade lui parlait.

On sentait qu'il n'y avait plus chez lui ni amitié, ni aversion, ni désir de vengeance.

Rien ne restait dans cette âme transformée subitement que de l'indifférence, avec une sorte de pitié dédaigneuse pour l'homme auquel il ne faisait même plus l'honneur de le haïr.

Le mari de Suzanne s'en alla dans la rue au hasard, blessé de ce mépris si facile à discerner dans les paroles de Tavernier, la tête pleine d'idées confuses dont la dominante était celle-ci, qu'il marchait vers l'avenir tête baissée sans savoir où il aboutirait, ébloui par la beauté de celle qui le lendemain deviendrait sa femme, mais avec le pressentiment que cette union ne serait pour lui qu'une source de misères, d'embarras et de malheurs !

Et cependant il ne pouvait ni ne voulait reculer.

Enfin, pourtant, il venait d'obtenir un petit avantage.

Sa démarche avait été couronnée de succès.

Il avait recruté ses deux témoins.

Valentine n'était pas moins embarrassée que lui pour s'en procurer, ou du moins elle l'aurait été sans l'assistance de sa patronne.

Heureusement Gabrielle était là en toute circonstance pour lui venir en aide.

Autrement elle eût été plus isolée encore que son futur.

Comme presque tous les enfants de parents pauvres qui ont quitté une trentaine d'années plus tôt leur province pour venir chercher fortune à Paris et qui n'ont pas réussi, elle ne savait que vaguement d'où elle sortait et ne conservait aucune relation avec son pays natal.

Mademoiselle Fleuriet elle-même ne l'assisterait pas parce que son triste état de santé l'en empêchait.

Valentine le déclarait du moins.

Mais ses camarades du magasin et les fournisseurs de la maison étaient là.

Dans le tas, il y avait de quoi choisir !

Le cortège de la mariée se composerait d'une demi-douzaine des plus jolies vendeuses de la maison et d'autant de jeunes gens, courtiers ou employés de commerce, bien connus de la patronne.

Et enfin le principal témoin de la mariée serait M. Labrousse l'aîné, en personne, le vieux et richissime marchand de soieries, qui n'était pas fâché de se trouver un moment au milieu de tant de jolies filles et surtout en compagnie de cette Gabrielle pour laquelle il avait toujours eu un faible.

Le dîner fut assez gai.

Duparc l'anima d'une grosse joie qui lui venait du ventre.

C'était son Dieu.

Mais il l'adorait publiquement, sincèrement sans fausse honte.

Au demeurant Vernon ne l'abrutissait pas autant que Paul Tavernier se plaisait à le dire, pour plaisanter peut être, lors de sa première visite à l'Orfrasière.

Ce gros Duparc énorme, débordant, ruisselant de graisse, avait une bonne figure joviale qui ne manquait pas de finesse.

Ses petits yeux enfonis dans la graisse avaient surtout une vivacité extraordinaire.

Dans le cabinet resplendissant de glaces, de lumière électrique, de dorures, plein du parfum des truffes et des sauces onctueuses dont le gros viveur se léchait les doigts, il lançait des regards enamourés aux épaules si blanches, si satinées si élégamment dessinées, de Valentine, à ses bras nus d'un galbe si parfait, à sa gorge audacieusement découverte et il disait en soupirant à son amphytrion :

—Tu me dis que ce finaud de Tavernier n'a pas voulu venir ?

—Non !

—Il savait que nous serions dans ce cabinet, avec un menu exquis, et — ne rougissez pas, mesdames ! — en si ravissante compagnie ?

—Parfaitement.

—Eh bien ! c'est que le gaillard est pris, accaparé, mon ami, et en adoration devant une idole à laquelle il a juré de ne faire aucune infidélité.

Dufresne blêmit.

—Peut être, murmura-t-il.

—Ne m'as tu pas dit qu'il a quitté Paris ?

—Il y a quinze jours environ.

—Pour aller s'enterrer dans un village du pays de Caux ?

Il y fait de la médecine !